



L'ÉVÉNEMENT

Soif de reconnaissance, de liberté: quand des profs disent adieu à l'école

AUDE BARIÉTY

@AudeBariety

MURIEL est chauffeur de taxi. Michel*, avocat. Rozenn, décoratrice d'intérieur. La première vit en Bretagne, le deuxième dans les Pays de la Loire, la troisième en Île-de-France. La plus jeune, Rozenn, a 36 ans; la plus âgée, Muriel, 49 ans. Si rien, aujourd'hui, ne semble réunir ces trois personnes, elles ont pourtant un point commun: dans une autre vie, elles ont été enseignan-

tes. Et toutes ont quitté le métier après quelques années d'exercice.

Michel a été le plus rapide à franchir le pas, moins de cinq ans après avoir commencé à enseigner l'anglais, d'abord dans un collège et un lycée privés sous contrat, puis dans une école hors contrat. Peu à peu, il s'est rendu compte que «l'enseignement n'était pas fait pour (lui)». Il a alors repris des études en parallèle de son travail, obtenu une licence 3 d'administration publique, un master 1 de droit public général et réussi

l'examen d'entrée en école d'avocat (CRFPA). Depuis 2015, il est avocat spécialisé en droit des contrats. De son côté, Rozenn a tenu treize ans. Professeuse des écoles en maternelle, puis dans deux écoles élémentaires dont une classée REP, elle a bénéficié d'une rupture conventionnelle en juillet 2021 et vient de lancer son entreprise de décoration d'intérieur. Muriel a travaillé vingt et un ans comme «maîtresse» en primaire avant d'obtenir, elle aussi, une rupture conventionnelle, de quitter la région parisienne pour le Finistère, où elle a monté une société de taxi.

Pourquoi ont-ils changé de voie? Leurs réponses divergent. «Je trouvais que l'enseignement n'était pas valorisé, dans tous les sens du terme», explique Michel. D'abord, sur le plan de la reconnaissance. «Dans le regard du grand

public, l'enseignant n'est plus ce qu'il était. La vision qu'on a de lui, c'est: "Il travaille moins de 20 heures par semaine,

il est en vacances en permanence." Je trouve ça hyper choquant. Quand on s'investit vraiment, c'est un travail de malade. Vous passez vos soirées, vos week-ends, vos vacances à corriger des copies, préparer les cours, répondre aux parents... Au regard de la considération globale, c'est un peu décevant.» Ensuite, sur le plan financier. «Vous devez avoir un master, passer un concours, et vous commencez à un salaire très bas, qui n'augmentera que peu jusqu'à la fin de votre carrière...»

Muriel, quant à elle, voulait s'installer en Bretagne auprès de sa famille. Mais «une telle mutation géographique est très difficile à obtenir», souligne la quadragénaire. «Quand j'ai compris que je n'avais pas assez de points pour espérer en bénéficier avant une dizaine d'années, je me suis dit que j'allais faire autre chose.» Le déclic final survient lors du confinement, «goutte d'eau» qui décide Muriel à «faire le grand saut». Elle prend alors contact avec l'association

Aide aux profs pour l'aider à obtenir une rupture conventionnelle, tout en commençant à travailler sur son projet de reconversion.

Dans le même temps, après des années de «questionnement», Rozenn entreprend des démarches similaires pour des raisons très différentes. «Dans l'enseignement, on a de la liberté sans en avoir. On est libres de mettre en place la pédagogie et les relations qu'on veut avec les élèves, mais pas dans le matériel qu'on souhaite acquérir ou la possibilité de se former, on est bloqués sur beaucoup de choses», analyse la jeune femme. «J'avais besoin d'une profession qui m'apporterait au quotidien plus de sérénité, de calme, de douceur. Le problème n'était d'ailleurs pas le métier en soi, mais les conditions de travail. Je me sentais trop sous pression. J'avais l'impression de beaucoup donner pour peu de résultats»,

confie celle qui a passé la moitié de l'année scolaire 2020-2021 en burn-out.

Rozenn, Michel et Muriel s'accordent en revanche sur ce qui leur manque: la «transmission auprès des élèves». Au point que, si Rozenn assure «n'avoir regretté à aucun moment depuis le mois de septembre de ne pas avoir fait la rentrée», les deux autres ne gardent finalement pas un si mauvais souvenir de leurs années d'enseignement. «Ça reste un très beau métier», estime Michel, qui envisage d'ailleurs dans le futur, en parallèle de sa carrière d'avocat, d'enseigner à nouveau... mais, cette fois, dans le domaine du droit. «Je suis ravie de ma nouvelle vie. Mon nouveau métier est humainement très riche, je vois la mer tous les jours, j'ai retrouvé ma famille. Cela suffit à me rendre heureuse», conclut Muriel. «Mais si on m'avait donné mon métier d'institutrice dans le Finistère, je l'aurais gardé!» ■

* Le prénom a été modifié.

«J'avais besoin d'une profession qui m'apporterait au quotidien plus de sérénité, de calme, de douceur»

ROZENN, DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR